

5.1 CURSUS MUSIQUE

jazz



Référence

Décret n° 2017-718 du 2 mai 2017 relatif aux établissements d'enseignement de la création artistique.

Section 3 «Agrément des établissements assurant une préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques »

De l'article R. 759-9 à l'article D 759-16

Projet Pédagogique

Cette formation intensive a pour objectif de préparer les étudiants aux concours des CNSMD de Lyon, de Paris, les CEFEDM, les CFMI, les Ecoles Supérieures de Musique, les écoles supérieures en France comme à l'étranger.

Outre l'acquisition des connaissances artistiques et techniques fondamentales, ces classes préparatoires intègrent la pratique d'une esthétique complémentaire et la rencontre avec des enseignants et des artistes confirmés. D'une durée d'un an ou deux ans, elles sont l'occasion d'expérimenter, de créer, d'interpréter en tissant des liens étroits avec le spectacle vivant, notamment avec la Saison de l'Auditorium.

L'ambition de ces classes est de former de futurs acteurs artistiques du monde contemporain. Par les approches croisées des nombreuses disciplines du Conservatoire du Grand Chalon, les musiques classiques et contemporaines, la composition électroacoustique, les musiques actuelles amplifiées, le jazz, la danse, le théâtre, les étudiants construiront le sens de leurs ambitions artistiques.

Ces classes concernent

Les élèves ou étudiants, quel que soit leur niveau scolaire, pouvant attester d'un niveau équivalent au 3^{ème} cycle de conservatoire, dont le dossier aura été validé par la commission d'admission en Classe Préparatoire. Cette commission est issue des membres du comité de suivi pédagogique des classes préparatoires.

Modalités d'accès

Sur concours d'entrée

Contenu des épreuves

. Exécution d'un programme de 20mn maximum contenant au moins une composition.

Une épreuve de Formation Musicale pouvant contenir

- un commentaire d'écoute
- un relevé de thème
- une reconnaissance d'accords

Un entretien de 15mn portant sur les motivations et attentes du candidat.

Contenu pédagogique de la formation

La formation comporte des cours hebdomadaires et des cours annualisés sur 1 ou 2 ans. Ces cours peuvent être soit obligatoires soit optionnels. Le parcours pédagogique est défini en fonction des objectifs de chaque étudiant en concertation avec l'équipe des enseignants. Les modules A B C D E sont obligatoires, mais en fonction de chacune des situations, des validations d'acquis peuvent être mises en place par le Comité de suivi pédagogique.

A. Module principal

- Instrument : 1h hebdomadaire
cours hebdomadaire dédié aux problématiques spécifiques à l'instrument, au langage et à la personnalité individuelle. Ce cours peut également selon les situations se faire en petit groupe.
- Atelier : 1h30 hebdomadaire
Atelier de pratique collective en situation de jeu de groupe. Travail de répertoire, perfectionnement de l'interaction entre les musiciens, travail sur la qualité de concentration et d'écoute.
- Harmonie : 1h30 hebdomadaire
Travail de l'oreille, connaissances théoriques essentielles de l'harmonie fonctionnelle, des gammes et des modes utilisés dans le jazz. Analyses de grilles. Mise en pratique dans différents contextes.
- Masterclass : 3 annuelles
Rencontres et échanges avec des artistes se produisant dans les salles de diffusion partenaires du CRR du Grand Chalon, ou intervenant à l'ESM Bourgogne Franche-Comté. (Dernièrement : Dre Pallemmaerts, Leon Parker, Stéphane Payen,...)

B. Module d'écriture

- Arrangement : 1h30 hebdomadaire
Principales techniques d'harmonisation à 2, 3, 4 voix. Traitement de la mélodie, notions d'orchestration et d'arrangement pour combo élargi. Tessiture, timbre et caractère des principaux instruments. Approches de la composition et de la forme. Réalisation d'un projet joué lors d'une session d'orchestre.
- Composition : 1h30 hebdomadaire
Atelier/ laboratoire dédié à différentes approches de l'écriture et de la composition. Mises en situation, déchiffrement des travaux en cours, travail collectif sur le matériel.

C. Culture

- Histoire du jazz : 1h30 hebdomadaire
Écoutes détaillées, histoire des esthétiques et styles, analyse des différents langages et de leur évolution.
- Improvisation libre ou « générative » : 1h hebdomadaire
- Cours de rythme : 1h hebdomadaire

D. Module spécifique

- Immersion en milieu de l'enseignement supérieur : 14h
- Master class, stages, ... : 6h

E. Module préparation aux examens et concours

- Epreuves tests : 8h
- Suivi individualisé : 4h
- Travail écrit ou oral spécifique aux épreuves des établissements choisis : 4h
- Travail corporel, gestion du stress : 4h

F. Cours optionnels

Les cours optionnels sont réalisés en fonction des attentes des étudiants et des contenus des concours qu'ils ont retenus.

- Piano complémentaire, discipline complémentaire dans d'autres départements du conservatoire : musique du monde, musique actuelle,...

Suivi de l'enseignement

Comité de suivi pédagogique

- Direction : Robert Llorca, Stéphane Warnet
- Le responsable de la formation : Martin Ackerman
- L'ensemble des enseignants responsable des modules et disciplines
- Des membres de l'enseignement supérieur
- Des personnalités invitées

Le responsable de la formation reçoit l'ensemble des étudiants afin de déterminer leurs objectifs et leurs besoins pédagogiques.

Répartition horaire

Cette répartition s'exprime en horaires hebdomadaires et annuels pour deux années d'étude. Elle peut fluctuer en fonction de la discipline principale de l'étudiant. Une année représente 30 semaines de cours.

		Cours hebdomadaires	Cours hebdomadaires annualisés sur 2 ans	Cours sur 2 ans
A. Module principal				
	Instrument	1,00	60	
	Atelier	1,50	90	
	Harmonie	1,50	90	
	Masterclass			24
B. Module d'écriture				
	Arrangement	1,50	90	
	Composition	1,50	90	
C. Culture				
	Histoire du jazz	1,50	90	
	Improvisation libre	1,00	60	
	Cours de rythme	1,00	60	
D. Module spécifique				
	Immersion enseignement supérieur			14
	Master classes, stages,...			6
E. Module Prépa Concours				
	Epreuves tests			8
	Suivi individualisé			4
	Travail écrit ou oral spécifique aux épreuves			4
	Travail corporel, gestion du stress			4
	Sous TOTAL	10,50	630	64
			Transposition horaire hebdomadaire	13
			TOTAL horaire formation obligatoire	694
F. Cours optionnels				
	Piano complémentaire	1,00		
	Langue	2,00		
	Musiques du monde, musiques actuelles...	2,00		
	TOTAL hebdomadaire	5,00		